

LA POLITIQUE DU YOYO DU GOUVERNEMENT SUSCITE LA COLÈRE DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE !



LE 15 DÉCEMBRE, TOUTES ET TOUS DANS LA RUE !

Bayonne, Besançon, Bordeaux, Brest, Chambéry, Clermont- Ferrand, Guingamp, La Rochelle, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Niort, Paris, Poitiers, Redon, Rennes, Saint-Brieuc, Sète, Strasbourg, Toulouse, Valence, Vannes ...

Voici quelques semaines déjà que les professionnels du spectacle se préparent pour une réouverture des salles de spectacle et de cinéma suite aux annonces encourageantes du Président de la République le 24 novembre dernier.

Nous n'étions pas dupes sur les conditions difficiles et dégradées de cette réouverture. Pourtant, toutes et tous, nous nous sommes mobilisés pour que la vie culturelle de ce pays reprenne. Ces efforts pour que des spectacles voient à nouveau le jour, pour que les salles de cinéma réouvrent dans des conditions sanitaires permettant d'accueillir du public, viennent d'être anéantis par les annonces d'hier du Premier ministre, Jean Castex.

Face à la progression du virus, les salles de spectacle et de cinéma ne réouvriront pas le 15 décembre. Encore une fois, le gouvernement fait miroiter une nouvelle date incertaine de réouverture le 7 janvier. Cette succession d'annonces incertaines, qui nous place dans l'expectative permanente, est irresponsable ! Elle est en fait un moyen pour le gouvernement de ne pas répondre aux véritables enjeux qui traversent notre profession.

Depuis le mois de mars, une partie importante de nos secteurs sont totalement à l'arrêt. Les spectacles « debout » comme les grandes jauges sont interdites. Les grands festivals n'ont pas eu lieu, annulés les uns après les autres. Les prestataires techniques pourvoyeurs d'emploi de technicien.ne.s ne peuvent plus travailler. L'autre partie, les salles de théâtre, les scènes publiques, ont souffert d'une activité dégradée par les périodes de confinement, mesures de couvre-feu et les jauges réduites imposées dans la période.

La destruction du volume d'activité et d'emploi pour nos secteurs est donc sans précédent et appelle des réponses d'exception. Les artistes et technicien-ne-s intermittent-e-s du spectacle, les autrices et les auteurs connaissent un appauvrissement généralisé et leurs droits sociaux sont menacés particulièrement par cette baisse drastique d'activité.

Les réponses que nous sommes en droit d'attendre ne relèvent pas uniquement du ministère de la Culture, qui est fragilisé en cette période, mais de l'ensemble du Gouvernement. L'Élysée, Bercy comme le ministère du Travail doivent se montrer à la hauteur des enjeux historiques qui se posent pour nos secteurs.

Nous faisons propositions concrètes au gouvernement pour que la réponse soit enfin à la hauteur de la crise et demandons :

- Un soutien financier de l'État et des collectivités aux résidences de création et répétitions pour « travailler quand même » et préparer les spectacles particulièrement dans les musiques actuelles, les arts de la rue ou le cirque ;

- Un soutien aux enseignements artistiques, alors que les conservatoires voient fuir les élèves ;
- La garantie de tous les droits sociaux, en particulier à la médecine du travail, à la complémentaire santé, à la formation professionnelle continue, aux droits à sécurité sociale en cas de congé maternité ou maladie, la prolongation de l'année blanche pour l'assurance chômage des intermittent.e.s du spectacle ;
- Des protocoles sanitaires adaptés à nos métiers qui permettent de travailler sans mettre en danger aucun d'entre nous, non plus que le public.

N'acceptons plus cette politique du pourrissement et montrons-nous tel que nous sommes : des artistes auteurs, des artistes interprètes et des technicien.ne.s, des personnels administratifs, des enseignant.e.s artistiques qui voulons vivre de nos métiers ! Notre combat est celui de la dignité !

Le 15 décembre, jour initialement prévu pour la réouverture des spectacle, interpellons les pouvoirs publics dans toutes les régions !

**Bayonne, Besançon, Bordeaux, Brest, Chambéry, Clermont- Ferrand, Guingamp, La Rochelle, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Niort, Paris, Poitiers, Redon, Rennes, Saint-Brieuc, Sète, Strasbourg, Toulouse, Valence, Vannes...
Le Spectacle est debout partout en France !**

À PARIS : rendez-vous le 15 décembre Place de la Bastille à 12H pour une manifestation sonore et revendicative !

Pour les régions : rapprochez-vous également des syndicats et des UD.

- ✓ Pétition « Urgence pour le spectacle, urgence pour la Culture » : <http://chng.it/NswPwMPddQ>



URGENCE POUR LE SPECTACLE, URGENCE POUR LA CULTURE, URGENCE POUR CELLES ET CEUX QUI LA FONT VIVRE !

COVID PÉTITION SAISON 2
AVEC LE SOUTIEN DES PÉTITIONS
"CULTURE EN DANGER" ET "LE
COLLECTIF ANNÉE NOIRE"

**URGENCE POUR LE
SPECTACLE**

**Prolongation de l'année
blanche**

Maintien des droits sociaux

**Un fonds pour les
artistes pour répéter**

➔ **SIGNEZ LA PETITION : <http://chnq.it/NswPwMPddQ>**

Toutes les scènes de France sont fermées au public, la plupart depuis plus de six mois. Les cinémas ont refermé leurs portes. Artistes et techniciens du spectacle ne peuvent plus travailler. Les entreprises de spectacle sont à l'arrêt et tous leurs personnels craignent pour leur survie. Tous les secteurs sont touchés, la création elle-même mais aussi les prestataires et tous ceux qui concourent à la tenue des événements culturels ou festifs. Les auteurs et compositeurs dont les œuvres ne sont plus diffusées et à qui on ne commande plus rien sont sans ressources. Ils n'en meurent pas tous mais tous sont touchés.

Comment vivre sans exercer son art quand c'est le choix d'une vie ? Comment vivre en ayant perdu la moitié de ses revenus, en voyant l'avenir chaque jour plus sombre ? On a beau être dans le spectacle, il faut payer son loyer et remplir le frigo. Comment ne pas s'alarmer quand, faute d'avoir travaillé depuis de longs mois, les intermittents du spectacle n'ont plus accès aux indemnités journalières de Sécurité Sociale pour maladie ou pour maternité ? Quand ils voient la fin de "l'année blanche" accordée par le président de la République sans espoir de renouveler leurs droits à l'assurance chômage ?

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a déclaré que « certaines activités professionnelles peuvent continuer dès lors qu'il n'y a pas de public [...]. Concrètement, la création artistique continue de vivre : les tournages, les répétitions de spectacle à huis-clos, les enregistrements et captations des œuvres sans public sont tout à fait possibles. ».

Chiche ?

Après avoir versé des dizaines de millions d'euros aux entreprises de spectacle pour qu'elles puissent survivre à la crise sans avoir d'activité, il est temps de penser aux femmes et aux hommes qui donnent vie aux œuvres.

Permettons à tous les artistes, tous les techniciens, toutes les compagnies, tous les groupes et ensembles musicaux de reprendre le chemin des studios et des salles de spectacle quand bien même elles demeurent fermées au public. Qu'on leur donne du travail, qu'on leur commande des créations, qu'on les paie, qu'ils génèrent comme à l'accoutumée leur protection sociale en cotisant aux différents organismes. Pendant cette triste crise, des milliers de spectacles, d'œuvres, peuvent se préparer pour demain. On les découvrira d'abord sur les plateformes en ligne avant qu'ils ne soient donnés en public dès que les conditions sanitaires le permettront. Comme ce sera nécessairement dans de petits lieux à cause de l'épidémie, il faudra des milliers de projets et d'équipes artistiques pour offrir à toute la population les concerts, les pièces ou les ballets dont elle aura été privée si longtemps.

Que l'Etat en premier lieu, mais aussi les régions, les départements et les villes débloquent des fonds de toute urgence pour financer cette reprise du travail qui, à terme, permettra de donner des spectacles sur les scènes de tout le pays.

Il faut aussi sécuriser les droits collectifs. Les professionnels du spectacle ne demandent ici rien d'autre que ce qui doit être accordé à toutes et tous. Travailler autant que possible pour vivre de son métier et alimenter la solidarité interprofessionnelle par ses cotisations. Accéder à des droits sociaux lorsqu'on n'a plus d'emploi pour subvenir à ses besoins. La gravité de la crise économique et sociale provoquée par la situation sanitaire appelle plus que jamais le principe d'une indemnisation chômage sans condition pour tous celles et tous ceux, intermittents ou pas, qui ont perdu leur emploi.

Les caisses sociales des artistes et techniciens doivent être renflouées. Les droits à l'assurance chômage, à la Sécurité Sociale, à la formation professionnelle, à la médecine du travail ou aux congés payés doivent être garantis. « L'année blanche » durera beaucoup plus que ce qui était prévu : tous les intermittents du spectacle, comme tous les travailleurs inscrits au chômage et empêchés de travailler, doivent voir leurs droits prolongés jusqu'à un an après la fin de la période d'impossibilité de travailler.

➔ **LES PREMIERS SIGNATAIRES (liste non-exhaustive)**

ABELLO William, Chef décorateur et fondateur de Montcalm-Abicene, Le Faubourg des Films

ALÉVÊQUE Christophe, comédien

BARBOUX Pauline, artiste, L'Envolée Cirque, syndicaliste cirque

BAZIN Jean-Paul : musicien

BERNARD Jean-Luc, musicien et syndicaliste

BESLON Sébastien, directeur de l'Européen

BIANCHI Carla, comédienne

BIANCO Alexandrine, administratrice, CirkVOST, syndicaliste cirque

BIHL Agnès, chanteuse

BOURGASSER Mathieu, maire-adjoint de Tournefeuille (31)

BOUTLEUX Bruno, directeur d'un organisme de gestion collective des droits des artistes interprètes

BRUYAS Thomas, artiste, Collectif Prêt à Porter, syndicaliste cirque

BUCHER Nicolas, directeur du Centre de Musique Baroque de Versailles

CANTAT Xavier, photographe

CHAMARD Louis, réalisateur

CHARNET Augustin, compositeur, musicien
CHURIN Samuel, comédien
CLARIKA, chanteuse
COLIN Boris : directeur d'une salle de musiques actuelles (le Grand Mix à Tourcoing)
CONCHA Gonzalo, artiste, Circo Detournez - syndicaliste cirque
COURCIER Olivier, couteau suisse - Poly Sons - syndicaliste cirque
DAHAN Gérard : Compositeur et musicien
DAVID ET JULIEN, musiciens (pétition “année noire”)
DE LA POËZE Camille, comédienne
DE LA ROCHEFOUCAULD Sophie, actrice
DE L'ESPINAY Guillaume, régisseur à l'Européen
DECÈS Laurent, directeur d'une salle de concert, président d'une organisation professionnelle du secteur des musiques actuelles
DESANDRE Léa, artiste lyrique
DHARRÉVILLE Pierre, député
DU PASQUIER Fanny, administratrice, - Les Colporteurs - syndicaliste cirque
DURAND Camille alias Ellinoa : chanteuse et compositrice
DUTHU Sylvain, chanteur (Boulevards des Airs)
ESTEBAN Ricardo, directeur général Petit Bain SCIC, chef de projet Odysée
FALL Jean-Claude, metteur en scène (culture en danger)
FOUCHER Aurélie, déléguée générale d'une organisation professionnelle du secteur musical
FRATI Rui, directeur du Théâtre de l'Opprimé
FROMAGER Alain, comédien
GAUTHIER Ghislain, syndicaliste spectacle
GAUTIER Philippe, musicien et syndicaliste
GIBIER Baptiste : musicien, soliste de l'Orchestre National de Lille
GOURVITCH Emmanuelle, administratrice de compagnie et responsable de festival, syndicaliste
GRAVOUIL Denis, chef opérateur de prise de vue et syndicaliste
GUERRERO Anne-Marie, régisseuse, syndicaliste
HANNEDOUCHE Aurelie : déléguée générale d'une organisation professionnelle du secteur des musiques actuelles
HUET Karine, musicienne et syndicaliste
IMPELLIZZIERI Jérôme, directeur de l'action culturelle (94)
JEAN Yannis, Être Animé – syndicaliste (cirque)
KACHOUR Karim, directeur du Paname Art Café,
KRASNIEWSKI Stéphane : directeur d'un festival (les Suds à Arles)
LACASSAGNE Hélène : présidente d'un mouvement national d'éducation populaire
LACHENAL Loïc, directeur de l'opéra de Rouen Normandie, présidente d'une organisation professionnelle du secteur musical
LE BOLLOC'H Yvan, acteur, musicien
LE GUILLY Ambre, directrice de la communication de Montcalm-Abicene
LETOUVET Grégoire : musicien (orchestre debout)
LORCA Alexie, élue culture à Montreuil (93)
LOUET Pascal, Musicien et syndicaliste
MALZIEU Mathias (Dionysos), chanteur

MARTEL Marie-Claire : présidente d'une coordination de fédérations et associations du secteur culturel
MEDEJEL Leïla, directrice Fédération Française des Écoles de Cirque - syndicaliste cirque **MÉZADORIAN** Marion, comédienne
MONCIERO Jean-Charles : musicien, soliste à l'Opéra de Paris
MOREL François, comédien
NOTTE Pierre, auteur, metteur en scène et comédien
OLDELAF, chanteur
POUGET Ariane - syndicaliste cirque
PRESSET Louis, Délégué Général d'une fédération d'ensembles musicaux
REMOND Matthieu, président de Rising Bird
RIBES Jean-Michel, directeur du théâtre du Rond-Point
RIMBERT Anne : Première Adjointe déléguée à la Culture Saint Jean de Védas (34)
ROGARD Pascal, délégué général de société d'auteurs
SAM-GIAO Aline, vice-présidente d'une organisation professionnelle du secteur musical
SANSÉVÉRINO, chanteur et musicien
SAPIR Yves, violoniste et syndicaliste
SEASSAU Aymeric : adjoint à la culture de la ville de Nantes
SORIN Lucie, comédienne, auteure et syndicaliste
SOW Sabrina, artiste, Compagnie Equinoctis - syndicaliste cirque
STECKELOROM Véronique, artiste, L'Épate en l'Air - syndicaliste cirque
SUPER Didier, chanteur, humoriste
TE BEIYO, chanteuse
THAMIN Bertrand, directeur du théâtre du Montparnasse
THENOZ Arnaud : président délégué d'une fédération de comité des fêtes
TORTEL Maël, artiste- Cirque Pardi ! Syndicaliste cirque
TORTILLER Franck, musicien
VALLS Mathieu, artiste, Petit Théâtre d'Outre-Tombe - syndicaliste cirque
VANDER-HEYM Rémi, régisseur général et syndicaliste
VILLIERS Catherine, directrice d'exploitation du Cirque Phénix

...

Communiqué unitaire*.



LA CULTURE SACRIFIÉE : MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE !

Les annonces du Premier Ministre du 10 décembre ont provoqué un élan de colère et d'incompréhension dans toutes les professions du spectacle et du cinéma. D'un seul coup, la promesse d'une demi-réouverture est devenue une prolongation de fermeture, au moins jusqu'au 7 janvier, et certainement au-delà.

La méthode surprend et n'est pas acceptable : aucune concertation comme le recommande le conseil scientifique lui-même, aucune prise en compte des protocoles sanitaires très stricts mis en place dans les lieux de spectacle et de cinéma, ou consacrés aux arts visuels, aucune prise en compte de la mobilisation et du travail des équipes artistiques et des lieux qui ont œuvré sans relâche pour être au rendez-vous !

Les lieux de culture ne sont pas traités équitablement avec les lieux de culte, aux conditions pourtant

équivalentes en termes d'espace et d'accueil du public.

Des recours en référé liberté vont être déposés. Un grand nombre d'organisations s'associent à ces démarches.

La Ministre de la Culture a été dépêchée pour éteindre l'incendie en annonçant 35 millions € d'aides, un montant qui ne couvre pas l'ensemble des dégâts. Nous exigeons qu'elles soient fléchées pour soutenir l'emploi direct des artistes et technicien-ne-s et l'activité des autrices et auteurs.

Toutes les structures ne sont pas soutenues de la même manière. Toutes doivent l'être pour maintenir la vitalité de notre écosystème ! N'en laissons aucune disparaître ! Le plan de relance et la loi de finances pour 2021 sont déjà dépassés et n'apportent pas de moyens à la hauteur de la crise.

Pour que nos secteurs survivent et que le public nous retrouve, nous avons besoin de réponses à nos exigences :

- Nous voulons un soutien pour travailler quand même : résidences de création et répétitions doivent être financées ;
- Nous voulons un soutien à la diversité d'action et d'éducation artistiques et culturelle, notamment en conservatoires ;
- Nous voulons la garantie de tous les droits sociaux, dont l'accès est de plus en plus compromis (assurance chômage, sécurité sociale, protection complémentaire, médecine du travail...) ;
- Nous voulons être associés à toutes les décisions y compris sanitaires pour permettre la réouverture au plus vite et l'accueil du public en salles comme dans l'espace public.

Sans réponse positive à ces demandes formulées depuis plusieurs mois, nous envisageons d'ouvrir les lieux en janvier !

LE 15 DÉCEMBRE, NOUS APPELONS AUX RASSEMBLEMENTS UNITAIRES DU MONDE DE LA CULTURE PARTOUT EN FRANCE POUR LA RÉOUVERTURE DE TOUS LES LIEUX DE SPECTACLE.

Bayonne, Besançon, Bordeaux, Brest, Chambéry, Clermont- Ferrand, Guingamp, La Rochelle, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Niort, Paris, Poitiers, Redon, Rennes, Saint-Brieuc, Sète, Strasbourg, Toulouse, Valence, Vannes ...

À PARIS : RDV LE 15 DÉCEMBRE PLACE DE LA BASTILLE À 12H POUR UNE MANIFESTATION REVENDICATIVE ET SONORE !

Pour les régions : rapprochez-vous également des syndicats et des UD.

- ✓ Pétition « Urgence pour le spectacle, urgence pour la Culture » : <http://chng.it/NswPwMPddQ>

Paris, 14/12/2020.

***Communiqué unitaire co-signé par (liste non-exhaustive, actualisée régulièrement) :**

- La Fédération nationale des syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle Cgt - FNSAC CGT ;
- Fédération nationale des Arts, des Spectacles, de l'audiovisuel du Cinéma et de la Presse FO - FASAP- FO ;
- La Fédération Nationale des Arts de la Rue - FNAR ;
- La Fédération Culture Communication Spectacle CFE/CGC- FCCS CFE/CGC ;
- L'Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et Arts Associés - THEMAA ;
- La Fédération Communication, conseil, culture CFDT - F3C-CFDT ;
- Le Syndicat national des Artistes et des Professionnels de l'animation, du Sport et de la Culture – SNAPAC CFDT ;
- La Fédération CFTC Media ;
- Le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création - SCC ;
- Le Syndicat National des Arts Vivants - SYNAVI ;
- Le Syndicat national des Scènes Publiques - SNSP ;
- Le Centre International pour les Théâtres Itinérants - CITI ;
- Le Syndicat des Musiques Actuelles - SMA ;
- La Fédération de lieux et projets de musiques actuelles - FEDELIMA ;
- Le Syndicat professionnel des Producteurs, Ensembles et Diffuseurs Indépendants de Musique - PROFEDIM ;
- L'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles - UFISC ;
- La Fédération des acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles - FAMDT ;
- Le Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse – PAM ;
- La Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens - FRAAP ;
- La Fédération d'artistes pour la musique en GRANDS FORMATS ;
- ...

CONTACT PRESSE POUR PARIS - IDF :

✓ **JOACHIM : 06 10 25 63 14**